



20

Rapport d'activités

24



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PETR
Pays Lauragais

La participation citoyenne

Le Conseil de développement (CODEV) est une instance de concertation, de participation et d'échanges, composée de citoyens désirant s'impliquer dans le devenir de leur territoire. Le croisement des points de vue, idées, propositions, expériences personnelles permet au CODEV d'être force de propositions et d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. La nouvelle mandature élue en 2020 a souhaité renforcer la participation au sein du CODEV du PETR et a fait évoluer les statuts du PETR en ce sens. M. Etienne Thibault en a été le Président jusqu'en début 2024. Un nouveau président, Jean- Michel Monmège, a été désigné par le comité syndical du PETR du 29 février 2024.

Une organisation autour de 3 groupes de travail

Groupe « Révision du SCOT et adaptation au changement climatique »

En participant à la concertation du SCoT : le CODEV sera amené à formuler un avis sur ce document. Le groupe de travail va s'attacher à suivre sa révision tout au long du processus.

- Participation aux commissions et réunions de travail mises en œuvre dans le cadre du fonctionnement du PETR.
- Il est prévu début 2025 la mise en place d'ateliers participatifs afin qu'une parole directe de citoyens du territoire puisse être portée sous une autre forme que celle portée par les élus. Le CODEV fera ensuite remonter au comité syndical les préoccupations et les grandes orientations qui pourront ressortir de ces rencontres.

Le groupe Culture

Il se remet en marche depuis septembre avec un double objectif :

- Organiser un 2ème forum Culturel en 2025 pour réunir les acteurs culturels du territoire afin qu'ils soient force de proposition.
- Organiser de manière continue le lien CODEV/acteurs culturels, afin de pouvoir être porte-paroles constructifs de leurs préoccupations auprès du PETR.



! Groupe « Apéros de Pays »



Créée en 2019 par le PETR du Pays Lauragais, la démarche Apéros de Pays dont la marque a été déposée à l'INPI permet de mettre à l'honneur les produits locaux et favoriser les circuits courts.

En effet, en mettant en relation des organisateurs publics de moments conviviaux et les fournisseurs de denrées et boissons, le système de charte des Apéros de Pays permet de faciliter l'organisation de ces moments de manière écologique et locale.

Une réflexion a été mise en place à compter de fin 2024 pour effectuer un bilan des actions menées par le passé (mise en relation organisateurs publics / fournisseurs – producteurs) et évaluer sous quelles formes et avec quels moyens ces apéros de pays pourraient être pérennisés. Cette réflexion devrait aboutir début 2025.



! La participation aux initiatives interCODEV

Par ailleurs, le CODEV participe à des initiatives à l' « inter-CODEV » à l'échelle Régionale :

- Participation en octobre 2024 à Sète au campus de la coordination régionale des conseils de développement d'Occitanie ainsi qu'aux visios organisées par cette coordination : cela permet entre autres de glaner des conseils et des idées auprès de structures plus aguerries sur l'organisation des CODEV.
- Participation aux réunions et démarches des CODEV du grand bassin toulousain, en lien avec les travaux menés au niveau de l'Inter Scot avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse.
- Enfin, le CODEV a participé à la nouvelle « Assemblée du territoire » mise en place par la région Occitanie en mars 2024.



2 représentants du CODEV étaient présents lors de l'assemblée des territoires de mars 2024 à la Région